

Monseigneur Vahan HOVHANESSIAN
Primat du Diocèse de France de
l'Eglise Apostolique Arménienne
Délégué pour l'Europe Occidentale du
Catholicoscat de Tous les Arméniens.
Cathédrale St Jean-Baptiste
15 Rue Jean Goujon
75008 Paris

Paris, le 23 novembre 2016

Monseigneur,

Je vous suis très reconnaissant d'avoir accepté de recevoir Monsieur Hervé GAYMARD, député, en charge de coordonner mon projet dans la cadre de ma candidature à la Primaire de la droite et du centre.

Le génocide de 1915, le premier de l'ère moderne, a mené à la mort près d'un million d'Arméniens, soit presque la moitié de la population arménienne ottomane de l'époque. C'est une tragédie abominable qui ne doit pas être oubliée. Je sais l'importance du souvenir de ce drame dans l'histoire du peuple arménien dont nous nous sentons si proches. Et au-delà, de l'importance de cette commémoration pour l'humanité entière, pour éviter que de tels actes de barbarie ne se reproduisent.

Je souhaite par cette lettre officielle vous présenter ma position sur les sujets qui occupent les Français d'origine arménienne. Ce sont des engagements de cœur, des mesures simples mais fortes.

Elu, je serai garant de la cohésion de notre communauté nationale, comme des sensibilités des Français de toutes origines qui respectent nos valeurs républicaines.

A ce titre, je prends l'engagement de maintenir la commémoration officielle du Génocide arménien, qui doit être consacrée comme une tradition définitive et vivante de notre République et de notre nation française.

Je m'engage solennellement à réaliser le centre de la mémoire et de la civilisation Arménienne à Paris.

Je ferai en sorte que le Génocide des Arméniens soit traité comme il convient dans le programme officiel d'histoire.

Je favoriserai l'organisation de voyages de classes d'étudiants français pour découvrir l'Arménie et son peuple, et visiter le mémorial du génocide des Arméniens d'Erevan.

Je garantirai l'application de la loi de pénalisation du Génocide des Arméniens. Je serai intransigeant à l'encontre de toute provocation ou négation de la réalité historique du Génocide.

J'accompagnerai et j'inciterai nos entreprises françaises à investir en Arménie, pour une politique active de coopération politique, économique et culturelle.

Je veillerai à faire respecter le cessez-le-feu au Karabagh et à défendre fermement par le biais du groupe de Minsk, des instances européennes et onusiennes, le droit d'autodétermination des peuples à décider de leur avenir. Je m'opposerai au retour du Karabagh sous administration azérie.

Je sais qu'il m'est reproché d'être membre, en tant qu'ancien ministre des Affaires Etrangères de l'Institut du Bosphore. Cela ne veut pas dire que j'endosse de ce fait les orientations de la politique turque, d'autant que ses activités sont essentiellement dans le domaine économique. Chaque fois que l'occasion m'en est donnée, je rappelle que la Turquie devra se retirer de la partie de Chypre, Etat –membre de l'UE, qu'elle occupe.

Elle devra aussi ouvrir ses frontières terrestres fermées depuis plusieurs années avec l'Arménie et régler ses différends avec elle sur la réalité du Génocide arménien et les retombées que cela entraîne.

La Turquie ne pourra envisager d'être membre de la communauté européenne qu'à la condition préalable d'en accepter les valeurs et de répondre aux conditions stipulées dans le cahier des charges d'adhésions, au premier rang desquelles le respect du droit des minorités et en particulier les droits du peuple kurde

Je tiens à vous préciser qu'aujourd'hui une adhésion turque est totalement exclue compte tenu de l'évolution préoccupante de ce pays. J'ai été à l'origine de la révision constitutionnelle qui dispose qu'en France tout nouvel élargissement de l'UE est soumis à référendum.

Au-delà, j'ai récemment adressé aux 500 000 Français d'origine arménienne deux messages personnels.

Le premier, pour leur exprimer un profond respect devant la force et le courage dont a témoigné le peuple arménien à travers les âges. Malgré son histoire tragique, il a su surmonter les épreuves avec une dignité qui force le respect. Les bouleversements et les massacres auxquels la communauté internationale est confrontée aujourd'hui, dans une situation d'impuissance, font malheureusement écho à de telles tragédies. Plus que toute autre, par son histoire, la communauté arménienne est impliquée dans le combat pour la justice et les droits de l'Homme, et je salue cet engagement.

Le second, pour redire combien les Français d'origine arménienne constituent des exemples d'intégration dans notre société. Tout en étant fiers de leur culture et de leur histoire, ils sont des éléments dynamiques de notre communauté nationale. C'est une grande richesse et c'est important pour la France d'aujourd'hui.

Enfin, je rencontrerai les représentants du Conseil de Coordination des Associations Arméniennes de France, pour aborder avec eux les sujets contenus dans le présent courrier.

Daigne, Votre excellence, agréer l'expression de ma très respectueuse considération.

Bien amicalement

Alain Juppé

Alain JUPPÉ